

Le Trait d'union

BULLETIN MUNICIPAL

d'union

LA SALLE LES ALPES



JUILLET 2023

- BIBLIOTHEQUE
P. 04
- RETROSPECTIVE
P. 05
- L'ÉCOLE
LOUIS TARAVELLIER
P. 06
- RETOUR EN IMAGES
P. 08
- LE PATOU
P. 09
- LES GRANDS PROJETS
P. 10
- ZOOM
SUR ALEXANDRE FINE
P. 12
- VOTRE COMMUNE
P. 16
- VOYAGE DES AINÉS
P. 18
- À VOS PAPILLES
P. 19



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BERT Agathe 08/11/2022
- SCHUSSLER CAZALS Yoko 08/02/2023

DÉCÈS

- SALLE Marcel, Hippolyte, Louis 12/02/2023
- MEYER née CHALAMONT Colette 04/04/2023
- CHAIX née ANDRE Angèle, Marie 25/04/2023
- RIBEROLLES François, Marie 26/04/2023
- PERCHERON Jean-Pierre, André 11/05/2023
- CROSASSO née ARDUIN Elvire, Marcelle, Louise 05/06/2023

MARIAGES

- FICHOU Gaëtan, Henri, Gérard et PANFILI Marion, Caroline 11/03/2023
- DARTIGUELONGUE Hervé et DEMONTIS Michaël, Pierre 08/04/2023
- GALLETTI Baptiste, Paul, François et BRUN Cathie, Joëlle 24/06/2023

NUMÉROS UTILES

OUVERTURE MAIRIE

Le lundi, mercredi et vendredi :
9h -12h et de 14h - 16h30
Le mardi et jeudi :
9h -12h
RDV du Maire le mercredi matin sur RDV
04 92 25 54 00

PISCINE MUNICIPALE

Piscine ouverte du 1^{er} décembre au 30 avril et du 15 juin au 15 septembre
04 92 51 28 51

BIBLIOTHÈQUE

Lundi 15h - 18h30
Mercredi : 10h - 12h et 15h - 18h30
Samedi : 10h - 12h et 15h - 18h30
Ouverture supplémentaire des vacances de Noël aux vacances de printemps ainsi que juillet et août
Vendredi : 10h -12h et 15h -18h30
04 92 24 83 75

SERVICES TECHNIQUES

Ouverts du lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
fermés le mercredi
04 92 24 79 03

CCB

Communauté de Communes du Briançonnais
04 92 21 35 97

SOMMAIRE

- 04 BIBLIOTHEQUE
- 05 RETROSPECTIVE
- 06 L'ÉCOLE
LOUIS TARAVELLIER
- 08 RETOUR EN IMAGES
- 09 LE PATOU
- 10 LES GRANDS PROJETS
- 12 ZOOM
SUR ALEXANDRE FINE
- 16 VOTRE COMMUNE
- 18 VOYAGE DES AINÉS
- 19 À VOS PAPILLES

ÉDITO DU MAIRE



Chères et Chers Salatis, chers amis,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous dans cette nouvelle parution du bulletin municipal.

La saison d'hiver qui s'est achevée, aura été marquée par un enneigement satisfaisant, dans nos massifs hauts alpins, permettant ainsi de réaliser un très bon début de saison, même si la baisse de fréquentation dès la mi-mars demeure préoccupante.

Ce printemps pluvieux nous permet d'aborder la saison estivale avec moins d'inquiétude que l'an passé sur la gestion de la ressource en eau, même si son utilisation à bon escient doit bien sûr rester un point de vigilance.

Ce début de saison d'été est forcément impacté par les travaux en cours sur la commune, le chantier important de la nouvelle télécabine sur le secteur du Pontillas nous a conduit à fermer la baignade biologique, l'absence de parking et les nuisances des travaux ne permettant pas de proposer un produit acceptable. Le reste de la base de loisirs du Pontillas est accessible et je ne peux que vous encourager à aller visiter les socio-professionnels présents sur le site qui seront heureux de vous y accueillir.

Le projet immobilier des îles a également démarré sa première phase, elle est composée d'une résidence de tourisme MMV et sera livrée au mois de décembre 2025, la seconde phase hôtelière suivra à un an d'intervalle.

Cet automne, commerçants et riverains seront conviés à une présentation du projet de requalification de la rue de la Guisane, un projet important qui a été retravaillé par le conseil municipal et pour lequel nous mettons toute notre énergie pour réunir les financements nécessaires à sa réalisation.

Après 3 ans de mandat à travailler sur ces dossiers c'est une satisfaction de les voir se concrétiser. Ces projets structurants pour le territoire renforceront l'attractivité touristique et le dynamisme économique de notre Commune et plus largement de la vallée de Serre Chevalier, et permettront, aussi, de fournir à notre collectivité les moyens budgétaires nécessaires à la préservation de la qualité de notre cadre de vie à laquelle nous tenons tous.

Je veux remercier l'ensemble des agents ainsi que l'ensemble des élus qui contribuent et œuvrent, chaque jour, au bon fonctionnement de notre belle commune de La Salle Les Alpes.

Emeric Salle

Direction de la publication : Emeric Salle
Supervision : Saïd Bouchirab
Création graphique : Esquiss (Saint-Chaffrey)
Impression : Les Editions du Fournel
Dépôt légal : à parution

BIBLIOTHÈQUE

Roger FRISON-ROCHE

Le 3 avril la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir Gaëlle Josse, auteure d'une dizaine de romans et de recueils de poèmes, pour une rencontre animée par Laëtitia Cuvelier. Ce temps d'échanges, riche d'anecdotes a permis de découvrir les univers variés dont Gaëlle Josse nourrit ses ouvrages : la musique, la peinture, les relations intergénérationnelles...

La plume sensible de Gaëlle Josse croisée à la poésie de Laëtitia Cuvelier a captivé la trentaine de personnes qui a participé activement à des échanges avec l'auteure.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'action « Constellations » portée par la bibliothèque Départementale des Hautes Alpes ; action qui regroupait plus de 19 dates dans tout le département.

La bibliothèque reste ouverte toute l'année pour vous accueillir et vous concocte quelques surprises estivales.



Gaëlle Josse

Depuis le 1^{er} juillet 2023, l'inscription à la bibliothèque est gratuite pour tous : l'adhésion permet bien sûr la consultation sur place mais aussi l'emprunt des documents.

Pour vous inscrire, il vous suffira de remplir une fiche d'inscription et de présenter votre carte d'identité. Une carte de lecteur nominative vous sera alors remise.

CHAQUE LECTEUR POURRA EMPRUNTER :



• 6 DOCUMENTS (livres ou périodiques) pour une durée de 1 mois

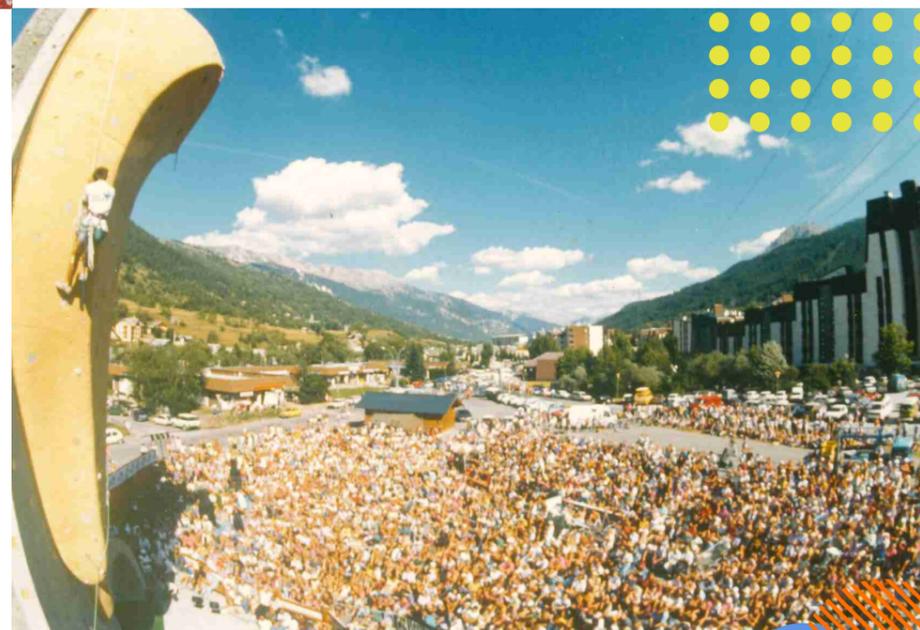


• 2 SUITES DE BD OU 2 SUITES DE 5 MANGAS pour une durée de 1 mois



• 1 DV pour une durée de 10 jours

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



Internationaux d'escalade Année 1990

L'ÉCOLE LOUIS TARAVELLIER

Visiter la gare et partir en train

Les enfants de la classe de petite, moyenne et grande section de maternelle de l'école ont visité la gare de Briançon accompagnés de plusieurs représentants de la SNCF qui ont répondu à toutes leurs questions. Deux semaines plus tard, ils étaient fin prêts pour prendre le train jusqu'à la gare de MontDauphin! Ils en ont profité ensuite pour emprunter le sentier qui monte à la place forte où ils ont eu la chance de voir plusieurs marmottes de très près. Puis ils ont écouté les histoires de sorcières du conteur Nicolas.



Fête de l'école et départ des CM2

La fête de l'École a eu lieu mardi 04 juillet dans la cour. Après la danse des maternelles, s'est déroulée la cérémonie des CM2 pendant laquelle chaque élève a pris la parole et s'est vu remettre un dictionnaire par Monsieur le Maire.

Aurélié Gilbert en charge des CE1/CE2 quitte l'école suite à la suppression de son poste et la fermeture d'une classe. La municipalité lui souhaite une bonne continuation.

La soirée s'est poursuivie par un barbecue offert par l'APE présidée par Cyril TILQUIN.



Si on chantait

La journée a débuté aux alentours de 09h00 avec l'arrivée des écoles pour se terminer à 16h à la fin du concert. Après la répétition générale, les élèves étaient invités à déambuler dans le Parc où se déroulaient des mini-concerts : Orchestre junior avec musique classique, concert de musique Trad, Big Band Jazz, représentation de Danse/Théâtre/Chant. L'après-midi, les nombreux spectateurs ont pu admirer une gigantesque chorale.

Plusieurs professeurs du Conservatoire ont participé à cette journée : Petra DUEZ et Goran HAMAILI sont intervenus tout au long de l'année dans les écoles de la Vallée pour travailler avec les enfants alors que les autres professeurs ont animé les mini concerts : Mikha SUHAKA pour l'Orchestre Junior, Irmine CHAUMONT-MULLER pour la musique Trad, Damien GAUME pour le Big Band de Jazz, Catherine BENMOUSSA, Alice LESTANG et Magalie SCHWENDEMANN pour la partie Théâtre/Chant/Danse.

La partie technique a été gérée par Stéphane MASSE qui a assuré toute la sonorisation de l'événement et qui a également fait partie de l'orchestre qui accompagnait les enfants avec Alain Anthony et les professeurs du Conservatoire.

Les élèves du groupe scolaire « Louis Taravellier » vêtus de tee-shirts aux couleurs de leur école ont travaillé dur pour maîtriser l'ensemble du répertoire très varié :

« Si on chantait »,
 « Ulysse » (Ridan),
 « Il en faut peu pour être heureux »,
 « Armstrong » (Claude Nougaro)
 « Toi plus moi » (Grégoire),
 « Donne, donne, donne » (Henri Salvador et Boris Vian),
 « Samba Lélé »,
 « Vois sur ton chemin », etc

PASS ÉTUDES
ZOU!



Les lignes opérées par ZOU ! pour les scolaires bénéficiant d'un PASS ZOU Etudes ! sur le secteur briançonnais évoluent et seront transférées au réseau urbain ALTIGO, le nouveau réseau de transport de la Communauté de Communes du Briançonnais au 1^{er} septembre 2023.

L'inscription aux transports scolaires pour l'année 2023/2024 se fera :

1. Auprès d'ALTIGO ((www.monaltigo.fr ou à l'agence située place de Suse à Briançon) si votre enfant est domicilié et scolarisé dans le périmètre du réseau ALTIGO.
2. Sur le site ZOU si votre enfant scolarisé en dehors du périmètre ALTIGO est amené à circuler en TER ou sur une ligne de bus ZOU.

RETOUR EN IMAGES

↘ L'ESF de Serre Chevalier Villeneuve a fêté ses 50 ans !



Ils étaient 10 moniteurs à l'époque sous l'initiative de Benjamin ALPHAND... maintenant ils sont plus de 200 ! L'histoire de son évolution a été retracée à travers un Démo Ski Show, qui a mis en lumière toute sa technicité. Les 200 moniteurs de l'ESF ont participé aux différents tableaux de ce spectacle incontournable.

Le Maire et la municipalité tiennent à rendre hommage à Dominique GALLETI, disparu il y a 3 ans.

Adjoint au Maire pendant plus de 28 ans, l'homme dévoué et déterminé a contribué, avec Patrick OLLIER, ancien maire de la Commune, à l'installation du Club Med, qui a propulsé l'école de ski au top 20 des grosses écoles ESF de France.



Les 3 Maires de la Vallée au sommet

↘ Concerts Synapson... Sound of legend...



Cérémonie des Vœux des Maires de la Vallée de la Guisane



Cérémonie du 14 Juillet

©Crédits photos : Office Tourisme de Serre Chevalier Vallée Briançon

LE PATOU, chien protecteur du troupeau



“Il n'est pas dressé pour être agressif mais il est éduqué pour être dissuasif“

D'origine pyrénéenne, ce gros chien blanc, plus communément appelé Patou, aide précieusement le berger à protéger son troupeau contre les prédateurs (ours, loups, lynx et même l'homme). De jour comme de nuit, le patou ne quitte jamais son troupeau.

Attention, si lors d'une randonnée, vous rencontrez un patou, ne vous approchez pas, il pourrait penser que vous voulez attaquer son troupeau...



LA RÈGLE D'OR :

- ARRETEZ-VOUS et GARDEZ VOS DISTANCES avec le troupeau.
- Arrêtez vous absolument ! Ne surtout pas tenter de le caresser ou nourrir un patou, un mouton, ou un agneau, le chien interpréterait cela comme une agression ;



Si vous êtes randonneur

- ↘ Restez calme,
- ↘ Laissez lui le temps de vous identifier (reniflements...),
- ↘ Ne lui faites pas face mais positionnez-vous de profil afin d'éviter que le chien prenne cette attitude comme une confrontation,
- ↘ Ne le regardez pas dans les yeux,
- ↘ Parlez lui calmement,
- ↘ Évitez les gestes brusques,
- ↘ Ne le menacez pas avec un bâton ou une pierre,
- ↘ Évitez de crier,
- ↘ Éloignez-vous calmement (évitez de courir)

Si vous êtes à vélo :

- ↘ Descendez lorsque vous êtes à proximité du troupeau,
- ↘ Contournez calmement le troupeau en marchant

Si vous êtes en compagnie de votre chien :

- ↘ Si vous vous trouvez sur un secteur où les chiens de compagnie sont autorisés : pensez à les tenir en laisse. Même le plus petit chien peut partir en courant en direction du troupeau. Le chien de protection risque d'interpréter cette action comme une tentative de prédation et s'interposera.
- ↘ Ne portez pas votre chien dans vos bras à l'approche du chien de protection.

CHANGEMENT DE NUMÉROTATION

La numérotation évolue !

La loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations.

Par délibération n° 20.06.12, le conseil municipal a validé la numérotation des habitations de la commune de La Salle Les Alpes.

La nouvelle numérotation des habitations sera métrique et dépendra de la distance qui sépare l'accès de votre habitation par rapport au début de la rue ou du chemin.

Cette démarche vise, grâce à une localisation précise de votre domicile, à améliorer votre sécurité (services d'urgence : pompiers, police, gendarmerie) et favoriser l'efficacité des services (La Poste, fournisseurs d'énergie et télécommunication, livraisons).

Dans les prochains mois, un certificat d'adressage vous précisant votre nouvelle adresse vous sera envoyé, et une plaque de numérotation vous sera remise.

Les modalités de mise en place et les démarches à effectuer vous seront communiquées dans un courrier d'accompagnement prochainement.

LES GRANDS PROJETS

RENOUVELLEMENT DE LA TÉLÉCABINE DU PONTILLAS

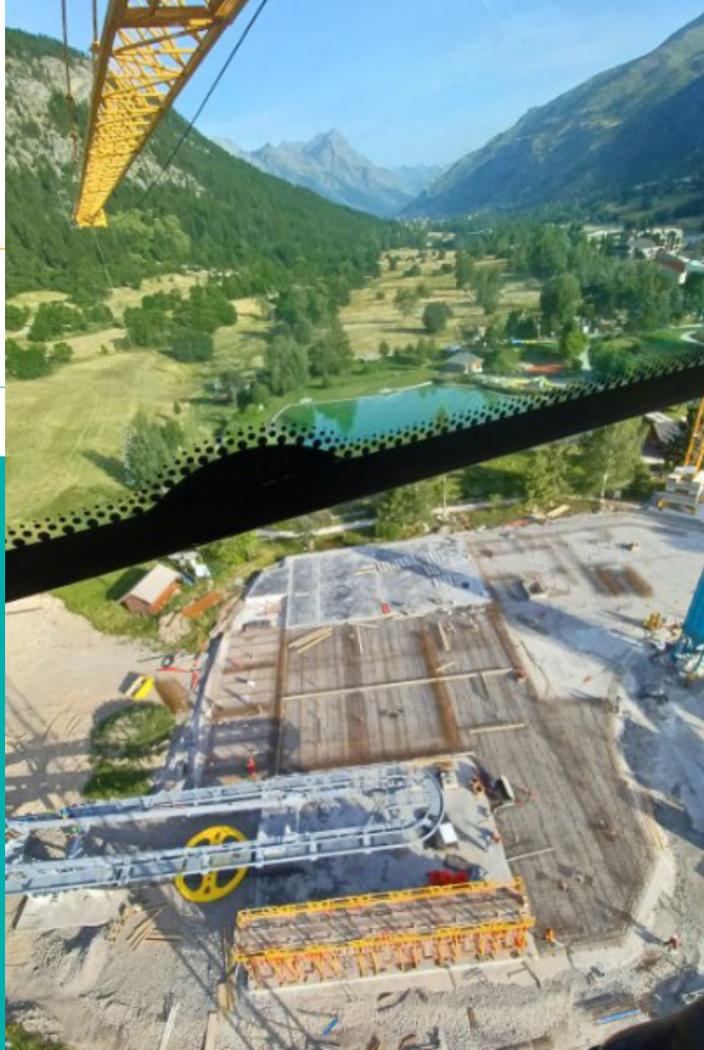


La nouvelle télécabine du Pontillas devrait être livrée et mise en service par SCV domaine skiable, fin 2023. Elle desservira, entre autres, un espace débutant sur le plateau de Méa, à 2250 m d'altitude. Les entreprises s'activent sur site pour tenir les délais: la démolition de l'ancienne gare et des pylônes de l'ancien DMC est finalisée depuis le mois de mai, les 18 nouveaux pylônes sont montés et le gros oeuvre du bâtiment du bas est bien avancé. Les fondations de la gare d'arrivée sont en cours. Si tout se déroule sans aléas climatiques ou techniques, le câble devrait être tiré en début d'automne 2023.

Le bâtiment du Pontillas accueillera, sur sa partie Sud, la gare de départ de la télécabine et des locaux de SCV.

Les locaux de services (ski shop, point d'information touristique, point de vente des forfaits, bar/restaurant, toilettes publiques) situés côté lac, seront quant à eux livrés en décembre 2024.

Cela sera l'occasion de réaménager le parking du Pontillas dans son ensemble pour cette échéance.



ETUDE PV PISCINE MUNICIPALE

La municipalité s'est interrogée sur l'opportunité technico économique d'équiper en panneaux photovoltaïques les 1300 m² de toiture de la piscine municipale, actuellement végétalisée.

Pour ce faire, le bureau d'études EEPOS a analysé différents paramètres (structure et étanchéité de toiture, orientation de toiture, taux d'ensoleillement, coûts d'investissement et de fonctionnement) afin d'accompagner au mieux la commune dans sa prise de décision.

Plusieurs scénarii d'implantation, d'inclinaison et de choix de matériaux ont été étudiés. Malheureusement, aucun d'entre eux ne s'est révélé efficace, même en fin de durée d'amortissement. En effet, le cumul entre le démontage de la végétalisation avec la reprise d'étanchéité et l'orientation de la toiture légèrement Nord, rend l'installation trop onéreuse pour la municipalité. Le projet est donc abandonné sur ce site.

LA RÉVISION DU PLU

Le 26 octobre 2016, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune. Le bureau d'études Alpicité accompagne la commune dans la réalisation du nouveau PLU.

Ce document doit répondre à différents phasages règlementaires, imposés par le Code de l'Urbanisme.

Le 15 décembre 2021, les élus du Conseil Municipal ont débattu le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document règlementaire qui fixe les grandes orientations d'aménagement de la commune.

Désormais, ils sont amenés à travailler, de manière collégiale avec les services de l'Etat, sur le zonage et le règlement, dans le strict respect des normes imposées par les documents de planification supra communaux (SCOT, SRADET, Loi Climat et Résilience, etc.).

Un registre est tenu à disposition des habitants en Mairie pour toutes les doléances liées à ce sujet.

Une réunion publique se déroulera début septembre 2023 : informations à suivre en fin d'été 2023 sur le site Internet et les panneaux d'affichage.

TRAVAUX D'ENROBE DU DÉPARTEMENT



Le Département des Hautes Alpes investit sur nos routes. En effet, au printemps, la portion de la RD 1091 comprise entre le rond point de Pré Long et la sortie Nord de la commune a complètement été reprise.

Les travaux s'élèvent à 348 700 €.



PROJET IMMOBILIER DES ILES

La phase 1 du projet immobilier des Iles est lancée ! Les travaux de démolition et de préparation se dérouleront durant l'été 2023. La résidence de tourisme 4 étoiles MMV, composée de 1000 lits chauds, sera livrée en décembre 2025.



ZOOM SUR...



Alexandre FINE

L'un des traileurs les plus prometteurs de sa génération !



Le jeune homme de 26 ans, originaire de la commune et ambassadeur de Serre-Chevalier, a décroché en mai dernier, après deux années de galère liées à un Covid long, une belle 3^{ème} place au championnat de France qui lui a ouvert une sélection en équipe de France pour participer au championnat du Monde de course en montagne, à Innsbruck en Autriche.

Alexandre concilie vie professionnelle et entraînement intensif, car il est aussi un boulanger émérite depuis son sacre en tant que meilleur apprenti de France en 2015 !

La commune de La Salle Les Alpes le félicite pour ces prouesses et les belles émotions sportives qu'il nous procure.

NOUVEAUTÉ SUR LA COMMUNE

Une nouvelle galerie des artisans d'art de Serre Chevalier a ouvert ses portes début juillet.

Nichée au cœur de la Chapelle Ste-Luce, cette dernière permet d'exposer les créations originales d'une dizaine d'artistes tous originaires de la vallée.

La commune de La Salle Les Alpes, soucieuse de contribuer à préserver le patrimoine culturel et le savoir-faire reconnu des artisans d'art, vous invite à découvrir cette salle d'exposition dans laquelle s'exprime des savoir-faire uniques.

Les exposants proposent de découvrir leurs créations composées d'un large choix de peinture sur bois, tournage, sculpture, gravure et peinture sur bois, forge d'art, bijoux, liqueur, coutellerie et ferronnerie d'art ...



LA GALERIE EST OUVERTE
TOUS LES JOURS de 15h à 19h
Le mardi matin
Chapelle Sainte-Luce,
1^{er} Étage - Chemin des Croses
La Salle Les Alpes

SAVE THE DATE



DU CÔTÉ DES SERVICES TECHNIQUES

SCHÉMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

La commune est actuellement accompagnée par un bureau d'études pour la mise à jour de son schéma directeur en eau potable. Cette étude vise à estimer les besoins futurs, en lien avec les évolutions de population projetées sur la commune, et de les mettre en corrélation avec les ressources disponibles pour aboutir à un plan d'actions.

Cet outil de programmation permettra de **sécuriser** l'alimentation en eau potable des administrés de la commune, tant d'un point de vue **quantitatif** que **qualitatif**.

Le diagnostic et la visite des ouvrages ont été effectués en 2022 (captages, réservoirs, brises charge, stations de traitement...).

Cet été la première tranche des travaux aura lieu et consistera à équiper l'intégralité des captages et réservoirs de compteurs.

Cette étape nous permettra de suivre le débit de chaque source et d'étudier à court, moyen et long terme leur comportement. A l'heure où la ressource en eau se fait de plus en plus rare, ces informations nous seront précieuses pour orienter nos futures actions !

Cette étude est financée à 50% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, à 20% par le Département et à 30% en autofinancement.

En parallèle, cette étude sera complétée d'un schéma communal de défense incendie et de la cartographie des réseaux des eaux pluviales

Les travaux seront terminés cet automne ce qui permettra au berger de prendre ses quartiers dans la nouvelle cabane l'été prochain !

CABANE PASTORALE SAINT-JOSEPH



Cet été les services techniques vont poursuivre le chantier de rénovation de la cabane pastorale de St Joseph !

Rappelez-vous, l'année dernière une ancienne cabane qui n'était plus utilisée sur la commune a été convoquée sur le site de St Joseph grâce à d'importants moyens de levage (non sans difficultés dans la route du Granon !). La toiture avait également été entièrement refaite ainsi que le conduit de cheminée...

Cette année les services techniques sont très impliqués dans la poursuite du chantier, faisant intervenir de nombreux corps de métier : menuiserie, maçonnerie, plomberie, électricité, ...

LES OPÉRATIONS SONT TRÈS VARIÉES : aménagements intérieurs, pose d'un appentis extérieur avec douche solaires et toilettes sèches, tranchée d'épandage, pose du bac à graisses, mise en place de panneaux solaires, ...



MAIS AUSSI...

LES DAE



Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Qui peut l'utiliser ?

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. (décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins)

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

Sur la commune de la Salle les Alpes **3 DAE sont disponibles en cas de besoin :**

- 📍 Piscine Alain FARDELLA, route de Pré-Long
- 📍 Pharmacie centre commercial de Pré-Long, route de Pré-Long
- 📍 Centre Olympique de Boxe, allée des Peupliers nouvellement installé.

CHAÎNE DE SURVIE

4 minutes | 4 gestes

1

Appelez

2

Massez

3

Défibrillez

4

Attendez les secours



MISE EN PLACE D'UN POINT DE COLLECTE DES INSTRUMENTS D'ÉCRITURE

Depuis janvier 2022, la Communauté de Communes du Briançonnais propose une filière de recyclage des instruments d'écritures (stylos, feutres, correcteurs, etc.).



CETTE ACTION MENÉE EN PARTENARIAT AVEC L'ENTREPRISE TERRACYCLE PERMET :

- Leur recyclage en mobilier d'extérieur,
- Le soutien à une association caritative : 1 stylo = 1 point = 1 centime d'euro versé à l'association Aïda qui accompagne les jeunes touchés par le cancer.

La commune de LA SALLE LES ALPES a donc mis en place un point de collecte à l'accueil de la mairie.

En 2022, 50kg de stylos ont été collectés et envoyés sur le territoire de la CCB. Chaque geste compte et il ne faut pas minimiser son rôle, si chacun tri ces instruments d'écriture, ce sont de grandes quantités qui pourront être valorisées et qui ne seront pas enfouies avec le reste de nos ordures ménagères.

TRI HORS FOYER



La commune de La Salle les Alpes, en collaboration avec la CCB lauréate de l'AMI « Tri hors foyer », cofinancé par Citéo et l'ADEME souhaite développer le tri hors foyer sur les espaces à forts enjeux touristiques. Des dispositifs pour les OM/EMR/VERRE équipent donc les emplacements stratégiques avec pour objectif de supprimer complètement les poubelles de ville ne proposant pas le tri sélectif.

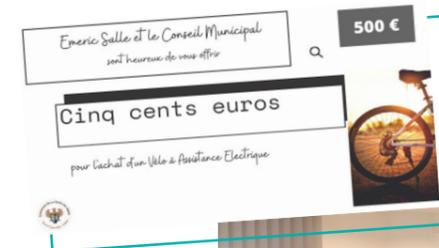
Don à la commune

C'est avec plaisir que la municipalité a reçu la proposition de Mme Yvette GIORDANO épouse CORNILLAD de faire

don à la Commune de diverses parcelles, qui permettront d'augmenter le patrimoine.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal remercie chaleureusement cette personne pour sa générosité et son implication dans le développement de la Commune.

AIDE ACQUISITION VAE



VILLE À VÉLO... Obtention label 2 vélos



Située dans le territoire mythique du vélo sportif qui abrite des cols de légende tels que l'Izoard ou le Granon, notre commune amorce le développement du vélo en favorisant, par exemple, l'apprentissage et la sécurité à vélo des plus jeunes avec la délivrance d'un permis vélo en collaboration avec la Sécurité Routière ou en déployant des arceaux de stationnement supplémentaires.

L'obtention des 2 vélos au label est un bel encouragement pour développer davantage le vélo du quotidien de manière sécurisée pour tous les usagers mais aussi pour accueillir des manifestations sportives telles que l'ALPS EPIC.

La commune de la Salle les Alpes s'est engagée à réduire les gaz à effet de serre sur son territoire. Alors que l'usage de la voiture est très répandu sur la commune, il est souhaitable de favoriser les mobilités douces en développant une politique de mobilité en faveur de la marche et du vélo.

Ainsi, pour inciter les administrés à se déplacer à vélo plutôt qu'en voiture, la commune a instauré un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, particulièrement adapté à la topographie du territoire.

Dans ce cadre, un budget de 5 000€ est alloué à ce dispositif pour l'année 2023. La commune a attribué dix subventions d'un montant de 500 € à ses administrés pour favoriser l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

VOTRE COMMUNE



PLAN RÉGION SÛRE ACQUISITION DE NOUVEAUX VÉHICULES POUR LA POLICE MUNICIPALE



En 2022 la « Région Sud » Provence Alpes Côte d'Azur a mis en place le plan « Région Sud, Région sûre ».

A ce titre elle a donc pu bénéficier d'une subvention de 18 038 € pour l'achat d'un véhicule DACIA Duster, d'un quad Polaris sportsman et de deux gilets pare-balles.

Elle a subventionné les communes de la région qui ont une convention de coordination des interventions avec les forces de sécurité de l'Etat à hauteur de 50% pour l'achat de véhicules, d'armes non léthales et d'équipements de protection.

Le Maire de LA SALLE LES ALPES et le Conseil Municipal remercient vivement la « Région Sud » et son Président, M. Renaud Muselier, pour l'attribution de cette subvention à notre commune.

La commune de LA SALLE LES ALPES est la seule de la vallée de Serre-Chevalier à être dotée d'une telle convention, signée entre le Préfet, le Procureur de la République et le Maire.



MISE EN PLACE D'UNE BOÎTE À IDÉE

Une idée, une suggestion, ... vous avez la parole !

La boîte à idées se trouve à l'entrée de la mairie et est accessible pendant les heures d'ouverture. Vous pouvez ainsi déposer vos suggestions sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil.

La municipalité a décidé de mettre en place une boîte à idées avec pour objectif de vous faire participer à la vie communale : Celle-ci consiste à rassembler toutes vos propositions concernant le bien-vivre de la commune et vos réflexions afin d'imaginer des projets pour la commune.

Les élus prendront connaissance de tous les messages qui y seront déposés. Les propositions les plus pertinentes et toutes les bonnes intentions de nature à intéresser le plus grand nombre seront étudiées.. Toutes feront l'objet d'une réponse des élus et des services concernés.

Alors, à vos plumes !



PANNEAU LUMINEUX À PRÉ LONG

Un panneau d'informations lumineux a été mis en place à l'entrée du parking du Rozé. Il vous permettra de suivre l'actualité de votre commune. Toutes les informations importantes seront visibles.

Vous représentez une association ?
Vous avez des informations à communiquer ?
N'hésitez pas à nous contacter !

2024

VŒUX COMMUNS

Premier événement qui ouvre l'année, la cérémonie des vœux du maire est l'occasion de réunir habitant-e-s et élu-e-s afin de partager un moment convivial à la fois festif et porteur de sens. Depuis plusieurs années, les communes du Monétier les Bains, de La Salle les Alpes et de Saint Chaffrey organisent des vœux communs et accueillent successivement la cérémonie. En 2024, ce sera le tour de la commune de LA SALLE LES ALPES d'organiser cette rencontre traditionnelle à l'Espace Grand Serre Che au sein de la Maison de la Montagne et du Tourisme.

PIÉTONNISATION DE LA RUE DE LA GUISE

En mars dernier un questionnaire a été distribué à l'ensemble des riverains de la rue de La Guisane (habitation et commerces) pour recueillir leur avis sur les modalités du dispositif de piétonnisation.

Sur une centaine de formulaires distribués, 27 riverains les ont retournés complétés.

Les questions posées étaient les suivantes :

- 1 - Etes-vous favorable à la piétonnisation de la rue de La Guisane ?
- 2 - Quelle période la piétonnisation serait la plus adaptée ?
- 3 - Quel est le créneau horaire qui serait le plus adapté ?
- 4 - Les cycles doivent-ils être autorisés dans la zone ?

En conformité avec les résultats de la consultation, il a été décidé de pérenniser les mesures suivantes :

- Période de piétonnisation : du 15/06 au 15/09
- Créneau horaire d'interdiction de circulation des véhicules : de 11h00 à 23h00
- Les cycles sont autorisés à circuler dans la zone piétonne

ENSEMBLE COHABITONS

De la vallée aux sommets, pour un Serre Che'préservé cet été... !

- Ma voiture et autres véhicules à moteur resteront ..au repos sur le parking... !
- En vélo, sur les pistes VTT et routes ouvertes à la circulation je resterai... !
- A pied sur les sentiers, je ne prendrai pas les raccourcis... !
- Mon chien je tiendrai en laisse en forêt et dans les alpages.. !
- Mes déchets dans mon sac je rapporterai aux bacs de tri... !
- Le bois mort au sol je ne ramasserai pas ..sans autorisation de l'ONF ou de la Commune
- Le barbecue uniquement chez moi je ferai.. !
- Sur les risques d'incendies de forêts je me renseignerai... !



↳ DÉPARTS À LA RETRAITE ET RECRUTEMENT

Christine SALLE arrivée dans la collectivité en 2011 et en charge du secrétariat général a pris sa retraite le 31 mai 2023 tout comme Jean Marc HOEFKENS employé aux services techniques depuis 1992.

Suite au départ de Christine et à la restructuration des services, Camille GUGLIEMMETTI arrivée le 1^{er} juin 2023 est le nouvel agent d'accueil. Elle assure l'accueil physique et téléphonique. Elle s'occupe notamment des affaires scolaires, du portage des repas, du recensement militaire des jeunes de 16 ans et de l'état-civil.



Camille GUGLIEMMETTI

VOYAGE DES AÎNÉS



Pour participer aux activités du CCAS rapprochez-vous de Camille chargée de l'accueil de la mairie

Cette année, c'est un groupe composé de 34 personnes qui est parti à la découverte des richesses de l'Occitanie.

Cette petite escapade s'est déroulée du 22 au 26 mai 2023.

De Perpignan, capitale du Roussillon à Banyuls, petit port de pêche catalan le plus méridional de France, en passant par le port-Barcarès, nos aînés ont pu notamment flâner dans les quartiers moyenâgeux et la forteresse de Salses. Ils ont également pu profiter d'une croisière sur le canal du Midi avec les 9 écluses de Fontserane classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. Désormais, le fauvisme, courant artistique caractérisé par ses couleurs flamboyantes n'a plus aucun secret pour eux !

Cette escapade catalane a aussi été ponctuée de découvertes culinaires avec la visite d'un domaine viticole et d'une fabrique d'anchois suivies de dégustations.

Ce voyage est organisé par le CCAS pour les résidents de la commune âgés de plus de 60 ans.

À VOS PAPILLES

Les Bugnes de Martine



RÉALISATION

1. Fouetter les oeufs, le sucre, et le sucre vanillé.
2. Ajouter la farine, la levure chimique et le parfum choisi.
3. Former une boule et ajouter de la farine si besoin.
4. Enrouler cette boule avec un film alimentaire et la placer au réfrigérateur 30 minutes
5. Etendre finement à l'aide d'un rouleau
6. Découper avec une roulette
7. Faire frire dans de l'huile de tournesol
8. Egoutter puis saupoudrer de sucre glace

INGRÉDIENTS POUR LA PÂTE

- 300 g de farine
- 3 oeufs
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de levure chimique
- 2 sachets de sucre vanillé
- 4 cuillères à soupe de sucre
- 80 g de beurre ou de la crème liquide

Parfum au choix :
citron, rhum, fleur d'oranger

ACTUS DE VOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS

↳ www.lasallelesalpes.net

f [lasallelesalpes](#)

📷 [lasallelesalpes](#)

Fête de la MONTAGNE

Samedi 12 AOUT 2023
La Salle les Alpes - Villeneuve



© Illustration: Deyan



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Projet financé avec le concours de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional


**Serre Chevalier Vallée
Briançon**




**LE BUREAU
DES GUIDES**
Serre Chevalier